

DEMANDE DE DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS

Demande à remplir pour toute demande de poste de secours

Extrait du RNMSC-DPS, page 69 : « Tout dispositif prévisionnel de secours à personnes doit faire l'objet d'une demande écrite à l'association prestataire de la part de l'organisateur de la manifestation ou du rassemblement de personnes. Cette demande doit être signée par l'organisateur, attestant ainsi l'exactitude des éléments portés dans le document. »

Conformément à l'article 36 de la loi de modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004, il est important de rappeler que seules les associations agréées de sécurité civile peuvent contribuer à la mise en place des dispositifs prévisionnels de secours

Merci de remplir le document dans sa totalité. Nous pouvons vous aider à remplir le document

Organisme demandeur

Raison sociale (Non organisme/asso) :

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

Fax :

Mail :

Référent de l'évènement :

Fonction :

Représentant légal (Président) :

Fonction :

signataire de la convention

Caractéristiques de la manifestation

Nom de la manifestation :

Type :

Dates :

Horaires :

Nom du contact sur place :

Fonction :

Téléphone fixe :

Portable :

Adresse événement (rue-Ville) :

Circuit : Oui Non Si, oui : Ouvert Fermé

Distance maxi entre 2 points les plus éloignés du site :

Superficie :

Risques particuliers (*chute, malaise*):

Nature de la demande

Horaire souhaité d'installation du dispositif de secours :

Horaires d'ouverture du poste de secours :

de

à

de

à

de

à

Nombre de bénévoles :

Dispositif pour les acteurs : Oui Non *Par exemple, un acteur est un sportif sur un événement sportif*

Êtes-vous affilié à une instance nationale : Oui Non Si oui, laquelle :

Effectif d'acteurs (*compétiteurs*) : Tranche d'âge :

Dispositif secouriste demandé spécifiquement pour les acteurs :

Ce dispositif est imposé par : La fédération L'organisateur Autres

Dispositif pour le public : Oui Non

Le dispositif sera dimensionné en fonction des informations collectées dans le présent document et fera l'objet d'une grille de dimensionnement transmise par retour. Ce dispositif vient en complément du dispositif acteurs ci-dessus.

Nombre prévisible de public attendu sur l'ensemble de la manifestation :

Nombre prévisible de public attendu par jour :

Nombre prévisible de public maximum à un même instant :

Informations supplémentaires :

Tranche d'âge : Durée présence public :

Besoins particuliers : Traduction Déplacement (chaise roulante) Autres

Manifestation ouverte à tous Manifestation payante Vente d'alcool

Comportement du public :

Assis : *spectacle, cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, rendez-vous sportif...*

Debout : *cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, expo, foire, salon, comice agricole...*

Debout : *spectacle avec public statique, fête foraine, rendez-vous sportif avec protection du public par rapport à l'événement...*

Debout : *spectacle avec public dynamique, danse, feria, fête votive, carnaval, spectacle de rue, grande parade, rendez-vous sportif sans protection du public par rapport à l'événement. Plusieurs jours avec présence permanente du public : hébergement sur site ou proximité.*

Caractéristiques de l'environnement et de l'accessibilité du site

Structure : Permanente Non-permanente Types :

Voie publique : Oui Non Dimension espace naturel :

Distance de brancardage : Longueur de la pente du terrain :

Autres conditions d'accès difficile :

Structures fixes de secours public les plus proches

pour l'intervention des ambulances des Sapeurs Pompiers et/ou du SMUR le plus proche

Centre d'incendie et de secours de : Délai d'intervention :

Centre Hospitalier de : Délai d'intervention :

Autres secours présents sur place

Médecin(s) Nom(s) : Tél. :

Infirmier(s) Kiné(s) Ambulance(s) privée(s) Société(s) :

Secours publics : SMUR Pompiers Police/Gendarmerie

Société de sécurité Nom(s) :

Pour les événements sportifs, quelles sont les recommandations fédérales pour les secours :

